Conditions de location

Les engagements de chaque partie :

Le loueur SINAANI

- S'engage à fournir du matériel en bon état et complet

- Recommande aux pratiquants de s'équiper de vêtements de protection adaptés aux conditions de pratique du moment, une tenue adaptée au Stand Up Paddle (casquette, crème solaire, lunettes ...)
- Décline toute responsabilité en cas de détérioration de perte ou de vol

Le locataire

- Reconnaît qu'il est majeur, qu'il sait nager sur une distance de 25 m

- Être assuré en Respinsabilité civile

- Declare n'avoir aucune contre indication médicale à la pratique des activités nautiques

Règles de bonnes pratiques :

PORTER obligatoirement le gilet de flottaison mais ne l'utiliser qu'en cas d'urgence

METTRE obligatoirement le leash à la cheville

Utiliser le matériel confié dans des conditions normales au regard des règles de navigation Éviter les zones rocheuses

Ne pas traîner le Paddle sur le sable : gris risque de crevaison à cause des coquillages

S'engage à respecter la faune et la flore Ne pas laisser le Paddle ne plein soleil

Ne pas laisser le matériel sans surveillance

Ne pas naviguer avec un enfant de moins de 6 ans ne sachant pas nager

Se débarrasser de ses déchets en mer ou sur la plage

Le locataire reconnaît avoir pris possession du matériel en parfait état et s'engage à utiliser le matériel de façon responsable .Reconnait être juridiquement responsable du matériel du début du prêt jusqu'à la restitution.

Reconnaît que le matériel loué est destiné au seul usage du client , sans aucune possibilité de sous location.

Restitution du matériel :

Le locataire s'engage à restituer le matériel dans les délais définis et s'engage à le rendre en parfait état et propre, rincé.

Le locataire s'engage à s'informer des conditions météo , dangers , difficultés et réglementations relatifs au parcours sur lequel il va naviguer ainsi que des conditions de location . il s'engage en cas de conditions météorologiques particulières à se mettre à l'abri hors de portée des eaux et

Respecter les zones de navigation (max 300 m des côtes)

Dommages corporels:

Reconnaît que les dommages piur accidents corporels ou matériels causés par l'utilisateur, ou oar un tiers, ne sont pas pris en charge par SINAANI.

Dédommagements :

S'engage à verser en cas de sinistre, de vol ou de casse du matériel le montant des frais de réparation, d'intervention ou de remplacement du matériel.

Fait	à																	
Le	1	1		1	1		Š	2	2	0	12	2	1	١				

Le locataire:

Pour SINAANI, le loueur ou son représentant :



Coordonnées: Nom prénom
Adresse
Nombre de jours de location
Paddle gonflable Nomade DO SPORT avec ailerons , pagaie carbone , leash de sécurité , gilet de flottaison et sac de transport
Mode règlement Total à payer

Conditions de location au dos

SINAANI430 chemin de la barre Saint Jean 13080 LUYNES Tel 0777224183 Siret 84927937700014

hello@sinaani.fr